

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 5 avril 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	19
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	3

Date de la convocation
18/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez.

Secrétaire de séance : Jean de la Rochefoucauld.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-04-030

OBJET : Vote du budget primitif

Le Maire présente le budget primitif du budget général de la commune qui à titre d'information s'établit comme suit :

Fonctionnement	Dépenses	3 476 242.93€		Recettes	4 898 442.28€
Investissement	Dépenses	7 137 529.82€		Recettes	7 137 529.82€

Exposé du Maire entendu, après étude et délibération, les membres du Conseil Municipal avec **21 voix pour et 1 voix contre** :

- Adoptent le budget primitif de l'exercice 2024 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 9 AVR. 2024
ID : 025-200068401-20240405-2024_04_030-DE

**Le Maire,
Marc SAULNIER.**

